

Conditions Générales de Vente du Site Internet groupesopema.nc

INTRODUCTION

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les relations entre la société SAS Holding Groupe Sopema au capital de 5 000 000 FCFP, dont le siège social est situé : 6, rue Fernand Forest - Ducos - B.P. 2088 - 98846 NOUMEA Cedex, N° RCS 2011 B 1 097 054 - Ridet 1 097 054, et les clients souhaitant exclusivement passer commande sur le site marchand accessible sous l'adresse URL www.groupesopema.nc regroupant les magasins de vente en ligne suivants :

- Gitem (accessible directement via l'URL www.gitem.nc)
- Atlas (accessible directement via l'URL www.atlas.nc)
- Bricorama (accessible directement via l'URL www.bricorama.nc)
- Sopema (accessible directement via l'URL www.sopema.nc)

1. APPLICATION & ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, notamment celles applicables dans les magasins du Groupe SOPEMA. De la même manière, un client d'un magasin du Groupe SOPEMA ne pourra en aucun cas se prévaloir des présentes conditions exclusivement applicables aux clients commandant des articles par le présent Site Internet. Le Groupe SOPEMA se réserve le droit, à tout moment, de modifier les présentes Conditions Générales de Vente, la version applicable étant celle mise en ligne au moment de leur acceptation par le client.

Les présentes conditions sont soumises à la loi de Nouvelle-Calédonie et s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne des services offerts par le Groupe SOPEMA.

Les ventes en ligne sont exclusivement réservées aux personnes physiques majeures jouissant de leur capacité juridique ou autorisées à agir pour la personne incapable (mineur ou majeur sous curatelle ou tutelle) non commerçantes achetant pour leur besoin personnel et non professionnel, disposant d'une adresse physique de résidence en Nouvelle Calédonie, d'une boîte aux lettres électronique régulièrement consultée, des logiciels de bureautique courants et de protection anti-virus ainsi que d'une adresse de livraison située dans la zone desservie par le Groupe SOPEMA et, en tout état de cause, exclusivement en Nouvelle-Calédonie sous réserve des restrictions citées infra.

Des conditions particulières à certains articles peuvent compléter les présentes Conditions Générales de Vente. Elles sont alors précisées lors de la présentation de l'article choisi sur le Site Internet.

Le client reconnaît avoir pris connaissance au moment de la passation de la commande, des présentes Conditions Générales de Vente et déclare expressément les accepter sans réserve en cochant à cet effet la case « *Je reconnais avoir lu et accepté les Conditions Générales de Vente du Site Internet Groupe SOPEMA* ».

2. LES ARTICLES PRESENTS A LA VENTE

Chaque article proposé depuis le Site Internet du Groupe SOPEMA fait l'objet d'une présentation sur une fiche indiquant sa dénomination, sa marque, sa référence, son prix, son état (en stock ou indisponible), sa description principale, ses caractéristiques techniques si elles existent, les modes de livraison possibles ainsi que, le cas échéant, ses conditions particulières de vente. Les photographies illustrant les articles, n'entrent pas dans le champ contractuel. Si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas, la responsabilité du Groupe SOPEMA ne pourra être recherchée.

Les offres d'articles et les prix associés sont réputés valables tant qu'ils sont visibles sur le Site Internet du Groupe SOPEMA, dans la limite des stocks disponibles et suivant l'indication de disponibilité mentionnée.

En cas d'indisponibilité de l'article survenant postérieurement à la validation de la commande, le Groupe SOPEMA s'engage à :

- en informer le client au plus vite par tout moyen à sa convenance,
- lui proposer un nouveau délai de livraison,
- ou lui proposer un article d'une qualité et d'un prix équivalent à celui commandé,
- ou lui rembourser s'il en fait la demande expresse et ce dans un délai maximum de 30 jours à compter de l'information de l'indisponibilité de l'article.

Le Groupe SOPEMA ne saurait être mis en cause et tenu pour responsable des conséquences de tout événement échappant à sa volonté, notamment les cas de force majeure, qui tendraient à retarder ou empêcher la passation de la commande en ligne.

3. LA COMMANDE

Pour effectuer sa première commande en ligne, le client doit ouvrir un compte sur le Site Internet et le renseigner intégralement par ses nom, prénom, date de naissance, adresse email, adresse physique, téléphone et mot de passe secret. Ce mot de passe est strictement confidentiel et personnel, il ne doit en aucun cas être communiqué à des tiers afin de se protéger de tous types de fraudes. Le Groupe SOPEMA ne pourra être tenu responsable des actions réalisées via le compte du client suite à une faute ou une négligence lui étant imputable.

La saisie de la commande fait simultanément l'objet d'un récapitulatif que le client est invité à confirmer en indiquant le mode de récupération de sa commande (retrait en magasin ou livraison), son adresse de facturation, le cas échéant, les informations nécessaires à la livraison (nom, prénom, adresse, téléphone, type de logement, difficulté d'accès,) et ses coordonnées bancaires.

La commande n'est ferme et définitive qu'à réception :

- de la confirmation du paiement par courrier électronique adressé par l'Organisme de gestion des paiements électroniques PAYBOX SYSTEM au client à l'adresse électronique qu'il a saisie sur le compte ouvert depuis le Site Internet du Groupe SOPEMA,
- et du bon de commande récapitulatif adressé automatiquement par courrier électronique.

Le Groupe SOPEMA se réserve le droit d'annuler ou de refuser la commande s'il existe :

- un litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou pour tout motif légitime, notamment en cas de défaut d'informations concernant le renseignement du compte,
- des éléments permettant de présumer de ce que la commande et/ou le moyen de paiement présente un caractère frauduleux ou abusif.

4. PRIX

Tous les prix des articles sont indiqués en Francs Pacifique et Toutes Taxes Comprises, frais de manutention et d'emballage d'origine compris à l'exclusion de tout colisage et empotage spéciaux imposés par le transport. Les frais de livraison sont facturés selon le cas en sus en fonction du lieu de livraison et/ou du volume de la commande (Cf. article 6 infra). Les articles seront facturés sur la base des prix en vigueur au jour de l'enregistrement de la commande.

Toutes autres prestations telles que notamment l'installation ou la mise en fonctionnement à domicile des articles vendus ne sont pas incluses dans le prix affiché sur le Site Internet, et seront facturées en sus, selon les tarifs indiqués au cas par cas, en fonction des options choisies par le client.

Le Groupe SOPEMA se réserve le droit de changer le prix de vente des articles sur son Site Internet à tout moment et ceci sans information préalable sans préjudice du droit à la fixité du prix du jour de la commande.

A toutes fins, les prix pratiqués sur le Site Internet du Groupe SOPEMA sont applicables uniquement à la vente en ligne et ne pourront en aucun cas s'imposer aux ventes en magasin (et vice versa).

5. PAIEMENT

5.1. Mode de paiement accepté

Afin d'éviter toute fraude ou communication de données bancaires sur Internet et d'assurer un traitement automatisé, rapide et sécurisé de la commande, le Groupe SOPEMA s'est affilié à PAYBOX et privilégie le paiement par carte bancaire

Le client pourra effectuer son paiement automatisé uniquement par carte bancaire Visa, Mastercard et Carte Bleue.

Pour valider son paiement, le Client doit fournir toutes ses coordonnées bancaires (numéro de carte de paiement, date d'expiration de la carte et cryptogramme visuel) et confirmer la validité de ces coordonnées.

Le paiement est validé qu'à réception du ticket de paiement par courriel adressé par PAYBOX SYSTEM au client à l'adresse électronique qu'il a saisie sur le compte client ouvert depuis le Site Internet du Groupe SOPEMA.

5.2. Le principe de sécurisation des paiements sur Internet

Cela signifie que les informations liées à la commande et le numéro de la carte bancaire ne circulent pas en clair sur Internet.

- Le numéro de carte bancaire n'est imprimé sur aucun papier, facture, facturette ou autre listing.
- Le commerçant n'a pas connaissance des numéros de cartes.
- PAYBOX ne conserve pas les numéros de carte après avoir transmis la transaction de paiement à la banque du commerçant.

Ainsi, aucune personne n'a accès ni de façon informatique, ni de façon imprimée aux coordonnées cartes bancaires des acheteurs.

Le risque de se faire « pirater » son numéro de carte bancaire lors d'un achat sur un site Internet doté de PAYBOX SYSTEM est improbable.

Deux indicateurs permettent d'être sûr que le Site utilise une connexion sécurisée au moment du paiement :

- Un cadenas fermé apparaît en haut de la fenêtre du logiciel de navigation,
- Le début de l'adresse du site <http://> indiqué en haut de l'écran passe alors en <https://> (le protocole SSL permet de crypter l'ensemble des informations échangées et de convertir la page de commande en HTTPS).

Il est important que le Client vérifie que cette conversion se soit bien effectuée au moment du paiement en ligne car la mention « S » confirme que la communication est bien protégée.

6. MISE A DISPOSITION ET LIVRAISON DE LA COMMANDE

6.1. Généralités

Les achats réalisés sur le Site Internet du Groupe SOPEMA sont, selon le choix du client, mis à disposition dans les magasins ou entrepôts du Groupe SOPEMA, ou livrés dans la limite géographique de la Nouvelle-Calédonie et sous réserve des restrictions prévues ci-après.

6.2. Retrait en magasin ou entrepôt

Les commandes sont mises à disposition dans les magasins ou entrepôts du Groupe SOPEMA sous 1 jour ouvré à compter de la date de facturation aux jours et heures d'ouverture des magasins du Groupe SOPEMA dans lesquels sont respectivement entreposés les articles (à l'exclusion des jours fériés).

A l'issue de sa commande et dans les délais les plus courts, le client reçoit un courrier électronique de synthèse de sa commande complété des modalités de retrait des articles dans les différents magasins du Groupe SOPEMA.

Les informations relatives aux horaires et aux emplacements des entrepôts de retrait sont disponibles dans la rubrique « Nous localiser » du Site Internet du Groupe SOPEMA.

Les articles commandés sont remis exclusivement au Client sur présentation du bon de commande électronique et d'une pièce d'identité du nom de la personne figurant sur le bon de commande, le tout contre émargement du bordereau de confirmation de retrait.

L'auteur de la commande disposera de la faculté d'obtenir le retrait des articles commandés par une autre personne de son choix. Pour ce faire, sur sa demande expresse, il renseignera de façon exhaustive les mentions requises dans la fenêtre dédiée à cet effet lors de sa commande à savoir notamment : nom, prénom, adresse physique et numéro de téléphone.

L'inscription d'une personne tierce pour retirer la commande dans la fenêtre ouverte à cet effet vaut mandat exprès et irrévocable accordée à cette personne pour prendre possession de la commande sans limite ni réserve et autorise le Groupe SOPEMA à la lui remettre sur simple présentation du bon de commande électronique et des pièces d'identité de l'auteur de la commande et de la personne mandataire.

Le Groupe SOPEMA décline toute responsabilité quant à l'usage, la bonne restitution des articles à l'auteur de la commande, comme de toute détérioration ou dégradation occasionnée sur les articles postérieurement à son retrait.

Tout article retiré dans les magasins ou entrepôts du Groupe SOPEMA est réputé conforme et en parfait état de fonctionnement et d'utilisation. L'acceptation du retrait vaut reconnaissance de conformité et de bon état de fonctionnement.

Le Client dispose d'un délai de 10 jours pour retirer ses articles auprès du Groupe SOPEMA à compter de la date de la commande validée. Au-delà, le Client supportera tous les risques de dégradation ou de perte, déchargeant le Groupe SOPEMA de toute responsabilité de ce chef.

6.3. Livraison à domicile

6.3.1. Zone géographique de livraison

Le Groupe SOPEMA s'engage à livrer les articles commandés dans la zone géographique de Nouméa, Dumbéa, Païta et Mont-Dore.

Toute livraison sur le reste de la Grande Terre, l'île des Pins et les îles Loyauté relèveront d'une convention de transport de marchandises liant directement le client au Transporteur dans les conditions définies dans ses conditions générales de transport ou selon les conditions contractuelles régissant la Compagnie choisie. Il est précisé que le Groupe SOPEMA n'assure pas de livraison dans les îles Belep.

Les zones de livraison sont réparties en deux zones distinctes :

- Zone 1 comprenant les communes de Nouméa, Dumbéa, Païta et Mont-Dore, île des Pins et Iles Loyauté
- Zone 2 comprenant le reste de la Grande Terre

Les engagements du Groupe SOPEMA, les conditions de vente et les modalités de livraison sont directement dépendantes de la zone de livraison choisie.

6.3.2. Modalités de livraison

- **La livraison en zone 1**

La livraison à domicile est planifiée par le Service Client. Le Service Client contacte le client sous 48 heures au numéro de téléphone inscrit dans la fenêtre de livraison renseignée sur le Site Internet du Groupe SOPEMA. Les frais de livraison comprennent l'ensemble de la commande quels que soient l'enseigne concernée et le nombre de colis.

Le Groupe SOPEMA s'oblige à livrer à l'adresse indiquée comme adresse de livraison sur le bon de commande électronique sans considération de la personne récipiendaire de la commande, restant sous la responsabilité pleine et entière de l'auteur de la commande.

Le Groupe SOPEMA décline toute responsabilité en cas d'indication d'une adresse ou d'un numéro de téléphone erroné. La délivrance de la commande à l'adresse mentionnée de livraison le décharge définitivement de son obligation de livraison de la commande vendue.

Le client sollicitant la livraison de la commande s'assure au préalable de l'accessibilité du lieu de livraison par les véhicules utilitaires et camions de transports du Groupe SOPEMA, la validation de la commande emportant acceptation des risques d'une livraison rendue impossible par la configuration des lieux.

Si l'accessibilité n'est pas conforme à ces conditions, le client doit détailler les contraintes d'accessibilité de son domicile au moment de la commande dans l'adresse de livraison afin d'étudier la meilleure solution pour y procéder.

Si la configuration réelle du lieu de livraison empêche physiquement l'accès du camion de livraison ou le déchargement du ou des articles commandés, le client s'engage à venir retirer la marchandise aux entrepôts des magasins concernés. Les frais de livraison prépayés restent acquis à la société Groupe SOPEMA.

- **La livraison en zone 2**

Le Groupe SOPEMA accorde à sa clientèle la possibilité de se faire livrer ses achats sur toute la zone 2 de Nouvelle-Calédonie définie à l'article 6.3.1 supra par son Transporteur agréé selon des modalités négociées et préférentielles exposées aux Conditions Générales de Transport.

Le client reste cependant libre et maître de son choix de mode de livraison selon sa convenance et sous sa responsabilité.

6.3.3. Délai de livraison

Pour toute livraison par le Groupe SOPEMA ou son Transporteur agréé, le délai de livraison varie de 3 à 7 jours ouvrés à compter de la date de facturation, délai prorogé au premier jour ouvré en cas de jour férié ou de dimanche.

Toute absence ou retard du client aux jours et heures prévues pour recevoir la livraison à domicile entraînera un retour de la marchandise aux entrepôts des magasins du Groupe SOPEMA sans remboursement des frais de transport. Le client pourra alors soit venir retirer sa commande, soit demander une nouvelle livraison dont les frais seront à sa charge et payables à la livraison.

Les frais de livraison prépayés restent acquis à la société Groupe SOPEMA. Toute nouvelle demande de livraison fera l'objet d'une facturation complémentaire.

En cas de livraison en zone 2 conformément à l'article 6.3.2, les frais de la livraison manquée par le fait du Client sont facturés et devront être payés au retraitement ou lors de la seconde livraison de la commande conformément aux tarifs en vigueur en exécution des Conditions Générales de Transport souscrites.

6.3.4. Formalités et obligations à la livraison

Toute anomalie concernant les articles (article manquant par rapport au bon de commande, colis ouvert, article cassé, défectueux, dégradé...) devra être impérativement signalée par tout moyen écrit par mention réservée sur le bon de livraison co-signée du livreur. Il appartient également au Client de prendre attache avec le Groupe SOPEMA dans les délais les plus brefs à compter du jour de livraison ou de retrait :

- soit en contactant le SAV Atlas/Gitem au 05 02 01 (numéro vert gratuit) du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 ou par email à l'adresse sav@sopema.nc pour les articles achetés dans les magasins Atlas et Gitem,
- soit en contactant le service « Assistance en ligne » par téléphone au 28.16.36 (coût d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h à 17h, le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h à 16h00 ou par email, formulaire accessible depuis la rubrique « Nous contacter » du Site Internet groupesopema.nc, pour les articles achetés dans les magasins Bricorama et Sopema.

La livraison n'inclut pas le montage, l'assemblage et toutes autres prestations utiles au fonctionnement ou à l'utilisation du matériel ainsi que la mise en service des appareils.

6.3.5. Propriété et risques

Le retrait ou la livraison de la commande dans les conditions et limites contractuelles définies au présent article emporte transfert de la propriété et des risques sur la chose vendue.

A compter du transfert de propriété, le Groupe SOPEMA décline toute responsabilité quant à l'usage, l'utilisation, la dégradation ou la perte de la marchandise.

6.4. Suivi et vérification de la commande

En cas de retrait, la commande est mise à disposition dans les conditions spécifiées au paragraphe « 6.2. Retrait en magasin ou entrepôt » aux jours et heures d'ouverture du magasin ou de l'entrepôt dans lequel sont respectivement entreposés le ou les articles commandés (hors jours fériés).

Le Client peut toujours prendre attache avec le service « Assistance en ligne » :

- par téléphone au 28.16.36 (coût d'un appel local à partir d'un poste fixe) du lundi au jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h à 16h
- ou par email (rubrique « Nous contacter » du Site Internet groupesopema.nc) pour toute information complémentaire concernant le suivi et le traitement de ses commandes.

6.5. Frais de livraison

La tarification varie selon le mode de mise à disposition de la commande choisie :

- Le retrait en magasin ou entrepôt est gratuit.
- Pour toute livraison en zone 1, un forfait de livraison figure dans la facture, en sus du prix des articles commandés. A noter que la livraison est offerte à partir de 100.000 ^{FCFP} d'achat effectué sur le site www.groupeopema.nc sur la zone du Grand Nouméa (communes de Nouméa, Dumbéa, Paita et Mont-Dore).
Pour toute destination de la marchandise à l'île des Pins ou aux îles Loyauté, le Groupe SOPEMA s'engage à livrer la marchandise en zone portuaire maritime ou aéroportuaire (zone d'embarquement). L'acheminement des dites marchandises au-delà, relève de la seule initiative et responsabilité du client qui en définira lui-même les modalités et conditions du transport avec la Compagnie choisie par ses soins et dont les frais restent à sa charge exclusive.
- Pour toute livraison en zone 2, le client devra souscrire aux Conditions Générales de Transport avec l'un des Transporteurs agréés par le Groupe SOPEMA pour l'acheminement par voie terrestre des articles commandés tel qu'il lui sera demandé lors de sa commande sur le Site Internet et sans validation desquelles, la commande ne pourra être livrée sauf à solliciter un retrait ou une livraison en zone 1.
Le Transporteur assume seul la responsabilité du transport de la commande conformément aux dispositions légales et aux Conditions Générales de Transport à l'égard du Client, le Groupe SOPEMA étant libéré de son obligation de délivrance à compter de la prise en charge de la commande par ce dernier.
Les frais de livraison calculés en fonction du volume et du poids de la commande ainsi que du lieu de livraison lui seront facturés par le Transporteur conformément à ses tarifs en vigueur et devront être payés immédiatement à la livraison sauf à se voir refuser la délivrance de la commande.

Le détail des frais de livraison du Transporteur est consultable lors du parcours de commande et depuis la rubrique « FAQ - Foire Aux Questions » du Site Internet du Groupe SOPEMA.

7. GARANTIES ET SERVICE APRES-VENTE

Les clients sont invités à contrôler la conformité de l'article livré au bon de commande, à prendre connaissance des notices d'emploi ou de toute autre information jointe à l'article ou portée sur l'article ou son emballage (précautions d'emploi, conditions d'utilisation...).

Tous les articles mis en vente sur le Site Internet du Groupe SOPEMA bénéficient de la garantie de conformité et de la garantie des vices cachés et des vices apparents dans les conditions légales applicables en Nouvelle Calédonie.

Le client n'est recevable à mettre en œuvre les garanties que sur présentation de la facture originale d'acquisition de l'article.

Aucun article ne pourra être renvoyé au Groupe SOPEMA sans son consentement préalable formel et ses instructions d'expédition. D'autre part, il est spécifié que pour les appareils des rayons « télévision », « vidéo », « home cinéma », « gros électroménager », la garantie Groupe SOPEMA couvre les interventions à domicile dans les communes de Nouméa et Dumbéa.

Au-delà de la durée des garanties, le Service Après-Vente, dont les prestations sont à la charge du client, met à la disposition du client un ensemble de prestations pour la réparation et le bon fonctionnement des articles achetés sur le Site Internet du Groupe SOPEMA.

7.1. Garantie de conformité

La garantie de conformité consiste exclusivement à assurer au Client la délivrance d'un article conforme à celui formellement commandé et référencé au bon de commande. La conformité résulte tant de l'article lui-même que sa fonctionnalité.

La garantie de conformité court pendant un délai de SIX MOIS à compter de la livraison ou du retrait de la commande.

La conformité exclut toute notion de vice, caché ou apparent, comme de détérioration, dégradation ou en général tout dommage de l'article considéré ou de son emballage.

Les non-conformités apparentes à l'usage de l'article devront être signalés avant l'expiration du délai de SIX MOIS francs à compter du jour de livraison ou du retrait.

7.2. Garantie des vices cachés

La garantie des vices cachés couvre tout défaut de l'article vendu que le Client ne pouvait pas connaître à sa prise de possession et dont la cause est antérieure à la vente et intrinsèque à l'article vendu.

La garantie des vices cachés exclut tout vice apparent ou défaut dont le Client a pu se convaincre lui-même (Cf. article 7.3).

La preuve du vice appartient à celui qui l'allègue sans aucune présomption d'existence du vice a priori.

Les garanties couvrent l'ensemble des frais de réparation, le remplacement des pièces défectueuses, ainsi que les frais de main d'œuvre, et, le cas échéant, le remplacement des articles défectueux.

La garantie des vices cachés ne fait pas obstacle et vient en complément de l'application de la garantie contractuelle accordée en fonction de l'article considéré, de la marque et du fabricant concerné.

7.3. Les vices apparents

Les vices apparents correspondent à l'ensemble des défauts, détériorations ou dégradations quelconques parfaitement visibles au terme d'une inspection simple et générale de l'article vendu par toute personne même non avertie et sans compétence particulière trouvant leur cause antérieurement à sa livraison.

A ce titre, il appartient au Client de notifier immédiatement tout défaut ou dommage visible sous peine de forclusion de toute réclamation de ce chef.

- **Les dommages visibles** tels que colis fracturés, articles manquants ou détériorés..., doivent faire l'objet de réserves très précises et détaillées sur la feuille d'emargement de livraison, co-signée par le livreur à peine de forclusion de toute demande,
- **Les dommages relatifs au transport** doivent être mentionnés sur le bon de livraison pour faire valoir toute réclamation sous peine de forclusion. Les opérations de transport en zone 2 ne relèvent pas de la responsabilité du Groupe SOPEMA et doivent être notifiés conformément aux Conditions Générales de Transport du Transporteur.

La charge de la preuve du vice incombe intégralement au client qui s'en prévaut quant à son origine, sa cause et sa matérialité.

7.4. Exclusion de garanties

Est exclu de toutes garanties, tout dommage résultant de :

- Cas de force majeure ou cas fortuit,
- Cause externe à l'appareil (par exemple accident, choc, foudre, fluctuation de courant, oxydation, présence de sable,...), l'absence de notification d'un défaut apparent à la livraison dans les conditions exposées au point 7.3. vaut présomption de cause externe, exclusive de garantie,
- Fait du client tel que l'emploi ou l'installation non conforme aux spécifications du constructeur,
- L'utilisation nuisible à la bonne conservation de l'appareil.

7.5. Recours et échanges

Toute action en garantie se prescrit légalement par deux ans à compter de la livraison ou de la découverte du vice, selon le cas.

Les articles non conformes ou entrants dans le cadre de la garantie légale des vices cachés comme ceux affectés de vices apparents sont retournés par le Client à ses frais après en avoir informé le Groupe SOPEMA et obtenu son accord en indiquant la référence de la commande :

- soit en contactant le SAV Atlas/Gitem au 05 02 01 (numéro vert gratuit) du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 ou par email à l'adresse sav@sopema.nc pour les articles achetés dans les magasins Atlas et Gitem,
- soit en contactant le service « Assistance en ligne » par téléphone au 28.16.36 (coût d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h à 17h, le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h à 16h00 ou par email, formulaire accessible depuis la rubrique « Nous contacter » du Site Internet groupesopema.nc, pour les articles achetés dans les magasins Bricorama et Sopema,
- soit par courrier adressé à : Groupe SOPEMA – Service Après-Vente
6, rue Fernand Forest - Ducos - B.P. 2088 - 98846 NOUMEA Cedex

8. PROGRAMME DE FIDELITE

La carte de fidélité du Groupe SOPEMA est utilisable pour les achats en ligne, lesquels permettent de cumuler des points de la même manière que les achats en magasin. Cependant, il n'est pas possible de déduire en partie ou en totalité les points de fidélité de la carte lors des achats en ligne depuis le Site Internet groupesopema.nc.

Le solde des points cumulés peut être consulté à tout moment dans la rubrique « Mon compte » du Site Internet du Groupe SOPEMA.

Les Conditions Générales d'Utilisation relatives au cumul des points figurent dans la rubrique « Carte de fidélité » du Site Internet du Groupe SOPEMA.

9. INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations nominatives collectées dans le cadre de la vente en ligne sont nécessaires et obligatoires mais sont strictement confidentielles.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant ainsi que du droit de s'opposer à ce que ses noms et adresses soient mis à disposition d'autres sociétés. Pour exercer ce droit, le Client devra les modifier dans son compte client accessible sur le Site Internet du Groupe SOPEMA ou adresser un courrier postal accompagné de tout justificatif de son identité à l'adresse suivante :

SAS Holding Groupe Sopema – Service « Informatique et liberté »
6, rue Fernand Forest - Ducos - B.P. 2088 - 98846 NOUMÉA Cedex

Le Site Internet du Groupe SOPEMA fait usage de cookies permettant de signaler le passage du Client sur ce Site. L'utilisateur est informé que ce traitement automatisé d'informations, notamment la gestion des adresses e-mail des utilisateurs, a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL sous le numéro 1133887.

10. PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'ensemble des éléments du Site Internet du Groupe SOPEMA sont protégés. Le présent Site Internet a été créé pour le compte du Groupe SOPEMA. Toutes les photos et illustrations figurant sur ce Site sont sous la propriété exclusive du Groupe SOPEMA. Les marques citées (Gitem, Atlas, Bricorama, Sopema, cuisines Schmidt, Cuisinella) avec leur aimable accord, sont sous la responsabilité de leurs propriétaires respectifs. Tous droits leurs sont réservés. Toute reproduction même partielle du présent Site est interdite. Notamment, aucun logo, texte, son, graphique ou image contenus dans le Site ne pourrait être copié, reproduit, modifié, publié, émis, posté, transmis ou distribué par quelques moyens que ce soit sans l'autorisation préalable et écrite du Groupe SOPEMA. L'utilisateur est autorisé à consulter les données que contient le présent Site pour sa seule utilisation personnelle non commerciale, ce qui exclut toute exploitation commerciale à un niveau local, national ou international.

11. RESPONSABILITE

La responsabilité du Groupe SOPEMA concernant les mentions et informations figurant sur son Site Internet ne saurait excéder celle résultant de la réglementation applicable en Nouvelle Calédonie.

Le Groupe SOPEMA ne peut être tenu pour responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels ou corporels, qui pourraient résulter d'un mauvais fonctionnement ou de la mauvaise utilisation des articles commercialisés.

Le Groupe SOPEMA exclut toute responsabilité résultant des dysfonctionnements inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

Le Site Internet du Groupe SOPEMA pouvant contenir des liens vers d'autres sites, le Groupe SOPEMA n'est pas responsable du contenu et du fonctionnement de ces sites ainsi que des éventuels préjudices ou dommages de quelque nature qu'ils soient, subis par le client à l'occasion d'une connexion sur ces sites.

12. DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les conditions particulières et les Conditions Générales de Vente de la commande sont interprétées conformément au droit applicable en Nouvelle-Calédonie. La nullité de l'une des dispositions des présentes n'entraîne pas la nullité des Conditions Générales de Vente elle-même.

A défaut de règlement amiable, le litige sera porté devant les juridictions compétentes et si la loi le permet, devant les tribunaux du ressort de Nouméa en Nouvelle-Calédonie.